

Date de convocation  
Le 3 décembre 2025

**SEANCE ORDINAIRE  
DU 11 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr Guy HAZARD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** Mrs et Mmes G HAZARD, S DUFOSSE, B PENELLE, J MELLIER, MA LALOUX, JB MABILLE, D PIERRU, M BOUTILLIER, S MOITRELLE, S SABLON, A CALIPPE

**ABSENT EXCUSE** : Mr Ludwig DUHAMEL donne pouvoir à Mme Daniele PIERRU

**ABSENTS NON EXCUSES** : S CANDAS et G SABRAS.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mr MABILLE Jean Baptiste

**I / VOTE DU COMPTE RENDU PRECEDENT**

Après lecture et en l'absence d'observation, *le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

**II / RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR L'AJOUT DE CANDELABRES**

Mr le Maire explique que suite à la réception d'un message d'une habitante de Inval, il propose de rajouter un candélabre devant l'abris bus pour la sécurité des enfants. Cette même proposition vaut pour la proximité de l'église d'Huchenneville qui reçoit maintenant des manifestations nocturnes ainsi que pour la sécurité d'un collégien qui emprunte régulièrement ce chemin pour se rendre à l'abri bus depuis son habitation. Un devis sur la première proposition nous est parvenu de Territoire d'Énergie pour un montant de 3716 euros TTC auquel il faut retirer 1375 euros de subvention ce qui nous donne un reste à charge de **2341 euros TTC**. Devant l'avis général des conseillers présents, il est proposé de demander un devis supplémentaire pour l'éclairage de l'église afin d'obtenir une petite remise sur l'ensemble des prestations. *La décision d'implanter les nouveaux candélabres sera prise par le conseil dès réception de ces différents documents en février.*

**III / BILAN DES MANIFESTATIONS PASSEES - Bourse aux jouets et Beaujolais nouveau**

*a/ Bourse aux jouets* : Mr Penelle, deuxième adjoint, explique qu'une quinzaine d'exposants ont réservé 67 tables au total mais qu'il y a eu un chiffre d'affaires moins important que l'an dernier pour un nombre de visiteurs pourtant équivalent. La Commune a proposé des sandwiches et des boissons aux exposants qui ont dû par ailleurs s'acquitter d'une taxe de 2 euros le mètre d'exposition. **Bilan financier** : Recette 348 euros provenant de la vente des sandwiches 60 euros, boissons 24 euros, inscriptions 134 euros et avance monnaie 130 euros. Dépense 39 euros provenant d'Hyper U 29 euros et boulangerie 10 euros ce qui fait un **résultat positif de 309 euros**.

*b/ Beaujolais nouveau* : Mr Penelle qualifie cette manifestation de haute en couleur dans le sens où elle a rassemblé énormément d'inscriptions, plus de 215 ce qui nous a obligé à refuser une quarantaine de personnes (sécurité oblige). Tous les ingrédients étaient réunis, bonne ambiance, excellent chanteur et très bon couscous avec 4 viandes, apéritif, dessert et café offerts. **Bilan financier** : Recette 3988 euros provenant de l'inscription au repas et la buvette pour 3788 euros, avance monnaie 200 euros. Dépense 3076,45 euros provenant du traiteur 1629 euros, du pain 42,90 euros, du vignoble 449,73 euros, d'Hyper U 164,10 euros, de Pasquier 90,72 euros, de la cave du beffroi 300 euros et de la prestation musicale Guillaume Robert 400 euros ce qui donne un résultat positif de **911,55 euros**.

**IV / LES MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS L'EGLISE D'HUCHENNEVILLE**

Mr le Maire précise que pour répondre aux exigences de la Région qui a subventionné 50% des travaux de restauration de notre église, nous devons assurer quatre à cinq manifestations culturelles au cours de l'année.

C'est la raison pour laquelle la Communauté de Communes a organisé le **spectacle des chandelles** le **14 novembre** et que nous avons organisé le **7 décembre l'exposition peinture des artistes locaux, Mme Robbe et Mr Tellier**. Le spectacle des chandelles mettait en lumière des comédiens et musiciens dans une complainte baroque sur les amours des rois du 15-ème siècle

#### V/ MANIFESTATIONS A VENIR

Mr le Maire rappelle que le **dimanche 14 décembre** deux évènements importants animeront la Commune

**a / Le Trail du père Noël** organisé par le **Turtle Bike se déroulera le matin à partir de 9 heures au stade de foot** et comptera 3 courses adultes 8, 16 et 32 kms et plusieurs petites courses enfants. Depuis 3 ans, l'équipe d'Huchenneville arrive à monter sur le podium. Espérons que cette année, l'équipe pourra réitérer l'exploit. Déjà 500 coureurs sont inscrits à cette heure sur les différentes épreuves.

**b/ Le spectacle de Noël** organisé par la Commune se déroulera **l'après-midi à partir de 15 heures à la salle des fêtes**. Ce sont d'abord les clowns et les magiciens qui accueilleront les enfants à la salle des fêtes puis le père Noël offrira à chacun des enfants les cadeaux ainsi qu'une friandise. Une boisson chaude, café, vin chaud ou chocolat chaud sera offert aux personnes présentes.

#### VI / POURSUITE DE LA FORMATION DES AINES A L'INFORMATIQUE

Mr le Maire informe l'ensemble du conseil que cette formation est dispensée depuis 3 ans et qu'elle suscite toujours autant d'intérêt pour les aînés. La première année, le CCAS a financé cette formation à raison de 500 euros mais depuis, le département a pris le relais dans le cadre du pacte des solidarités via Somme Numérique. Deux groupes de 8 personnes suivent cette formation mensuellement. Il demande l'autorisation de reconduire l'expérience l'an prochain. ***Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.***

#### VII / VENTE DE BOIS SUR PIED

Mr le Maire précise que suite à l'achat d'un terrain à Villers sur Mareuil pour créer une noue d'infiltration dans le cadre de travaux hydraulique, il propose de dégager la zone en vendant du bois sur pied à raison de 10 euros le stère compte tenu des difficultés d'accès ***Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.***

#### VIII / BILAN DU MANDAT ECOULE ET REMERCIEMENTS

Mr le Maire tient à **remercier l'ensemble des élus** pour le travail fourni au cours de ces 6 années ainsi que les **employés de la Commune** d'Huchenneville et rappelle les principales actions menées.

**Restauration du patrimoine communal**, Eglise, Mairie, les deux logements communaux, le vestiaire du stade de foot refait entièrement ainsi que la toiture, la ferme de l'entrée de la salle polyvalente, la rampe d'accès extérieur à l'étage de la mairie.

**Les aménagements hydrauliques**. sur Inval en 2020 avec la création d'un bassin et de noues avec seuils de pierres (**effectués et à la charge de riverains qu'il tient à remercier**), sur Villers sur Mareuil en 2020 également avec l'implantation de haies et de fascines effectuée par la Communauté de Communes du Vimeu (**remerciement également**) ainsi que les futurs aménagements que nous allons réaliser en début d'année grâce aux subventions obtenues de l'état **DETR 40%** et du **Département 30%**.

**La modernisation des réseaux** avec l'arrivée de la fibre **Somme Numérique**, l'implantation d'une antenne relais **SFR** sur Inval et la réhabilitation de **l'éclairage public en LED** par **Territoire d'énergie** qui a subventionné ainsi que le département à hauteur de **60% au total**.

**L'extension du réseau d'eau** route de Rouen à Villers sur Mareuil et rue du bas à Huchenneville ainsi que l'implantation de 3 nouvelles bouches incendie. par le **SIEAP Huppy** pour la sécurité des habitants.

**Sportivement**, nous avons relancé le **club de foot** en nous associant avec Mareuil Caubert et permis au **Turtle Bike** de s'exprimer encore davantage en mettant à disposition les infrastructures du stade de football. Dorénavant, et depuis quatre années, nous présentons plusieurs équipes aux différentes **épreuves de courses à pied**, dont **certaines parviennent à monter sur le podium**. C'est maintenant plus de 500 coureurs qui participent au **Trail du père Noël**.

**Le maintien de la biodiversité** est également au cœur de nos préoccupations, en témoigne les plusieurs centaines de mètres de haie que nous plantons tous les ans et le projet d'un verger pédagogique en y associant l'**APEV** (Association pour la Promotion Environnementale du Vimeu), le **PNR** (Parc Naturel Régional), la **FD** et la **société de chasse**.

Nos **manifestations patriotiques et festives** ne sont pas en reste avec les traditionnels rassemblements devant le monument aux morts pour transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations et que dire de la participation exponentielle de nos habitants aux différentes fêtes organisées par la mairie y compris le spectacle de Noël ou le père Noël remet un cadeau aux enfants âgés de moins de 11 ans.

**D'un point de vue social**, nous aidons aussi les plus jeunes et les parents d'élèves en prenant en charge les licences et la moitié de l'équipement des sportifs pour les jeunes inscrits dans l'équipe de foot local et un tiers de la facture cantine et garderie pour les enfants de la commune inscrits dans notre RPC. **Le CCAS** organise quant à lui le **repas des aînés âgés de 65 ans et plus** et les **colis de Noël** pour les **séniors âgés de plus de 70 ans**.

Dans un souci **d'embellissement mais aussi d'attractivité**, nous avons installé des figurines et des bacs à fleurs à l'entrée de l'école. Petit à petit, les employés tendent à rendre la vie des citoyens plus agréables en harmonisant le cadre de vie.

Pour y parvenir, nous avons **investi dans du matériel neuf**, tracteur, groupe électrogène, nettoyeur haute pression et aspirateur entre autres.

**Pour toutes ces actions, Monsieur le Maire réitère ses remerciements aux personnes présentes**

#### **IX / VŒUX DU MAIRE**

Mr le Maire propose le vendredi 9 janvier 2026 à 18 heures.

#### **X/ QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30